

Divorce ou annulation de mariage

Par schreiber, le 21/06/2010 à 14:19

Bonjour, je suis citoyens français et je vie maintenant au Maroc , en aout 2007 je me suis marié en cote d'ivoire avec une femme de nationalitée ivoirienne qui est venu me rejoindre au mois de novembre 2007 en janviar 2008 elle a obtenu sa premiere carte de sejour valable 1 an mais le probleme c'est en avril 2008 tous c'est degradé par sa volontéet elle a quité le domicile conjugal sans laisser d'adresse un amis ivoirien m'a dis que elle etait retourné dans son pays mais je n'arrive pas a la localiser la bas ma question comment puis je faire pour divorcer ou faire annuler se mariage sachant que maintenant je reside au maroc merci d'avanc de votre reponse j'espere que vous pourrez m'aider car pour moi cette situation est devenu insuportable salutation